

Pel bloqué abusivement, quel recours?

Par erline, le 24/02/2012 à 13:25

Bonjour,

J'ai changé de banque il y a 2 ans, et j'y ai donc transferé mon PEL entre autres. Il a moins de 10 ans et la mise en place des versements mensuels ont été automatiques dès mon arrivée. Seulement sous couvert d'un "problème informatique", les versements ne se sont pas faits depuis 2 ans, et à chaque rendez-vous avec ma conseillère, cette dernière me dit faire le nécessaire pour résoudre le problème.

J'ai donc envoyé une lettre par mail à ma conseillère ainsi qu'au directeur d'agence pour leur réexpliquer ma situation et leur demander un dénouement rapide de la situation. C'était fin janvier. Aucun message, aucun coup de téléphone, aucun signe de leur part, malgré un relancement plutôt "sec" de mon ami.

Je me sens complètement mise au rebus, je voudrais savoir si cette manoeuvre de leur part est un délit et si je peux me rapprocher d'un tribunal ou d'un juge.

Je ne sais vraiment plus quoi faire pour obtenir gain de cause.

Merci de m'avoir lue.